

Chères et chers collègues,
Même pendant les vacances, l'actualité ne s'est pas arrêtée avec les annonces de Frédérique Vidal - accompagnée d'Edouard Philippe - concernant l'accès à l'enseignement supérieur. L'enjeu politique et social est de taille, et cela n'a échappé à personne. Et pourtant, il va nous falloir attendre encore un peu avant d'avoir la réponse à nos questions précises sur le recrutement en CPGE. Les indications publiées jusqu'ici sont générales et nous disent des principes de base.

Ils formulent des décisions concernant l'organisation de l'orientation, avec quelques nouveautés (rôle institutionnalisé du 1er conseil de classe et double professeur principal en terminale, par exemple). Ils formulent aussi des éléments de réponse au problème des candidatures à l'université dans les filières en tension, on note que le terme de "prérequis" a été soigneusement évité... et remplacé par des "attendus", l'avenir nous dira si ce seul changement permettra de faire plus facilement passer cette pilule dont les organisations étudiantes ne veulent pas. On remarque enfin que le calendrier du processus est un peu décalé, que le dispositif ne permettra plus aux élèves de faire que 10 vœux, et sans les classer : à lui de répondre ensuite, avec connaissance des réponses. Les CPGE continueront d'exister et de sélectionner, les établissements continueront de faire fonctionner leurs commissions de recrutement. Ce que nous ne savons pas à cette heure, c'est la façon très concrète et pratique dont la réforme va être déployée, et en particulier le fonctionnement de la plate-forme de candidature, .. Les questions sont nombreuses et leurs réponses seront décisives. Nous suivrons donc cela avec attention. Encore une fois, n'hésitez pas à me faire part de vos regards et réflexions qui sont toujours précieux ! Notez que, lors de notre congrès des 26 et 27 janvier, une séquence en plénière sera consacrée au nouveau dispositif où nous espérons faire intervenir un-e représentant-e du Ministère.

Et d'ici là, je vous souhaite bon courage pour la reprise, pour aborder le demi trimestre où les jours raccourcissent et les conseils de classe s'accumulent...

Bien amicalement.

Jean Bastianelli, Proviseur du lycée Louis-le-Grand, Président de l'APLCPGE

VIE DE L'ASSOCIATION

- 1) J. Bastianelli, Président de l'APLCPGE, et P. Fournier, membre associé au bureau, ont rencontré en octobre Philippe Baptiste, Directeur de Cabinet de Frédérique Vidal, pour présenter l'APLCPGE : notre association est bien identifiée auprès du MESRI ; les CPGE font partie du paysage de l'enseignement supérieur. L'APLCPGE a fait valoir la demande d'un interlocuteur pour les CPGE auprès du Ministère. Cette demande a été entendue ; elle pourrait ensuite être déclinée au niveau des académies.
- 2) L'académie de Strasbourg a signé des conventions avec les lycées à CPGE pour l'indemnisation des établissements quant à l'organisation des épreuves écrites des concours.
- 3) Bilan adhésion APLCPGE : 161 adhérents. N'oubliez pas de vous réinscrire !
- 4) Quelques-uns des thèmes du prochain Congrès : ateliers d'échange de pratiques, pilotage des colles, concours, international,.... Un programme à paraître dans le prochain bulletin de décembre.

ESSEC

1/12/2017

CONGRES APLCPGE

26 et 27 janvier 2018

QUELQUES INFOS (Ctrl+clic !):

[Accès à l'université : tout ce qui doit changer dès cette année](#)

http://www.aplcpge.org/fichiers_site/a4035apl/contenu_pages/Documents/Communication%20de%20Toulouse%20School%20of%20Economics.pdf

Toute l'actualité de l'APLCPGE : <http://www.aplcpge.org>